

Association suisse Tél 143 - La Main Tendue

Comptes annuels 2023

selon dispositions de Swiss GAAP RPC 21

Zurich, mars 2024

1. Bilan (en CHF)

	Remarque	31.12.2023	31.12.2022
Actifs			
Actifs circulants		376'385.96	597'690.57
Liquidités et équivalents de liquidités		313'406.47	554'162.85
Créances de livraisons et prestations		3'807.44	2'971.25
Autres créances à court terme		277.90	0.00
Actifs transitoires	481	58'894.15	40'556.47
Actifs immobilisés		1.00	1.00
Immobilisations corporelles		1.00	1.00
Total de l'actif		376'386.96	597'691.57
Passifs			
Dettes à court terme		41'096.55	62'311.10
Dettes fournisseurs et prestations		3'244.95	20'458.60
Autres dettes à court terme		7'697.90	26'402.05
Comptes de régularisation passifs	482	30'153.70	15'450.45
Capital du fonds (affecté)		40'000.00	133'325.00
Capital de l'organisation		295'290.41	402'055.47
Capital libre		98'906.32	107'644.71
Capital lié		203'149.15	303'149.15
Résultat annuel		-6'765.06	-8'738.39
Total du passif		376'386.96	597'691.57

2. Compte d'exploitation (en CHF)

	Remarque	2023	2022
Rendement			
Contributions et libéralités reçues		267'650.66	410'391.51
Subventions reçues		267'650.66	267'524.51
Contributions des pouvoirs publics		0.00	142'867.00
<i>dont affectés</i>		120'000.00	219'867.00
<i>dont libre</i>		147'650.66	190'524.51
Produit des livraisons et des prestations		50'798.52	8'232.00
Cotisations et dons membres et bénévoles	483	268'917.00	250'604.00
Produit d'exploitation		587'366.18	669'227.51
Charges			
Contributions versées et dépenses stratégiques	484	-258'802.60	-317'594.15
Contributions aux postes régionaux		-92'699.65	-208'732.95
Charges Projets et campagnes stratégiques		-166'102.95	-108'861.20
Charges de personnel		-321'513.45	-423'332.89
Frais de personnel employés	485	-308'400.45	-322'525.45
Formation et perfectionnement des bénévoles		-6'113.00	-93'807.44
Charges de personnel à titre gratuit		-7'000.00	-7'000.00
Autres charges d'exploitation		-197'597.03	-182'086.85
Frais administratifs	486	-19'727.63	-20'594.73
Loyers et autres charges de locaux		-8'555.60	-9'024.60
Collecte de fonds, publicité, RP	487	-33'572.88	-27'753.72
Charges matériel et logiciels informatiques	488	-75'331.14	-70'237.48
Charges des organes	489	-60'409.78	-54'476.32
Charges d'exploitation		-777'913.08	-923'013.89
Résultat d'exploitation		-190'546.90	-253'786.38
Résultat financier		456.84	-192.86
Charges financières		-503.61	-293.11
Produits financiers		960.45	100.25
Produits et charges extraordinaires	490	-10'000.00	3'929.00
Résultat avant variation du capital des fonds		-200'090.06	-250'050.24
Attribution à des fonds affectés		120'000.00	219'867.00
Utilisation des fonds affectés		-213'325.00	-311'178.85
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-106'765.06	-158'738.39
Utilisation du capital lié		100'000.00	150'000.00
Résultat annuel		-6'765.06	-8'738.39

3. Tableau de variation du capital (en CHF)

Variation 2023	Solde 31.12.2022	Dotations	Utilisation	Interne Transferts	Solde 31.12.2023
Fonds Projets stratégiques	93'325.00	120'000.00	(213'325.00)	-	0.00
Fonds Formation bénévoles	40'000.00	-	-	-	40'000.00
Fonds Informatique	0.00	-	-	-	0.00
Fonds dédiés	133'325.00	120'000.00	(213'325.00)	0.00	40'000.00

Variation 2023	Solde 31.12.2022	Dotations	Utilisation	Interne Transferts	Solde 31.12.2023
Capital libre	107'644.71	-	-	(8'738.39)	98'906.32
Fonds libre de réserve générale	303'149.15	-	(100'000.00)	-	203'149.15
Fonds de réserve libre Congrès	0.00	-	-	-	0.00
Résultat annuel	-8'738.39	(6'765.06)	-	8'738.39	-6'765.06
Capital de l'organisation	402'055.47	-6'765.06	-100'000.00	0.00	295'290.41

Variation 2022	Solde 31.12.2021	Dotations	Utilisation	Interne Transferts	Solde 31.12.2022
Fonds Projets stratégiques	130'205.40	219'867.00	(256'747.40)	-	93'325.00
Fonds Formation bénévoles	83'717.45	-	(43'717.45)	-	40'000.00
Fonds Informatique	10'714.00	-	(10'714.00)	-	0.00
Fonds dédiés	224'636.85	219'867.00	(311'178.85)	0.00	133'325.00

Variation 2022	Solde 31.12.2021	Dotations	Utilisation	Interne Transferts	Solde 31.12.2022
Capital libre	136'330.81	-	-	(28'686.10)	107'644.71
Fonds libre de réserve générale	433'149.15	-	(130'000.00)	-	303'149.15
Fonds de réserve libre Congrès	20'000.00	-	(20'000.00)	-	0.00
Résultat annuel	-28'686.10	(8'738.39)	-	28'686.10	-8'738.39
Capital de l'organisation	560'793.86	-8'738.39	-150'000.00	0.00	402'055.47

4. Annexe aux comptes annuels

41 Organisation et but

L'association suisse "DIE DARGEBOTENE HAND", "LA MAIN TENDUE", "TELEFONO AMICO" est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, ayant son siège à Zurich.

L'association a pour but de promouvoir le conseil aux personnes en crise ou en situation problématique sur le territoire de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein.

Les membres de l'association sont des organisations qui, sous la dénomination "La Main Tendue", gèrent en Suisse une association active dans le domaine du conseil ou qui, en tant que comité cantonal, génèrent des dons pour cette activité.

42 Statut fiscal

En raison de la finalité et de l'activité d'utilité publique des organisations affiliées, l'association et ses membres sont exonérés des impôts fédéraux, cantonaux et communaux.

43 Composition du comité national pour l'exercice 2023

Kocher, Tanja	Présidente
Rütschi, Klaus	Viceprésident, départ en avril 2023
Bezençon, Catherine	Membre
Gerritzen, Christine	Membre, co-vice-présidente à partir de mai 2023
Gisler, Daniela	Membre, démissionnaire en septembre 2023
Hauser, Sandra	Membre à partir de mai 2023
Nadig, Giorgio	Membre, co-vice-président à partir de mai 2023
Stalder, Andreas	Membre, départ en avril 2023

44 Rémunération des membres du comité national

Les membres du comité national exercent leur fonction sur une base volontaire. Aucun honoraire n'est versé. Les frais effectifs sont partiellement remboursés.

45 Rémunération de la directrice

Sabine Basler était responsable de la direction du secrétariat de l'association jusqu'en novembre 2023. A partir de décembre 2023, Beatrice Schulter a pris le relais par intérim. En accord avec la Swiss GAAP RPC 21, il est renoncé à la publication de la rémunération.

46 Comptabilité

La présentation des comptes est effectuée en francs suisses (CHF) et en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales). Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

En tant qu'organisation à but non lucratif, la norme RPC 21 a été appliquée en complément des autres recommandations. Les présents comptes annuels établis selon les Swiss GAAP RPC constituent à la fois les comptes statutaires et les comptes commerciaux. Il a été fait usage de la possibilité de renoncer à l'établissement d'un tableau de financement.

47 Principes d'évaluation et de comptabilisation

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, à la poste et en banque ainsi que les dépôts à terme d'une durée inférieure à 90 jours. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation et des dépréciations durables. Les amortissements sont en principe effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée (mobilier : 5 à 10 ans ; informatique : 3 ans).

Dettes (à court et à long terme)

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Capital des fonds / Capital de l'organisation

Les fonds soumis à une affectation par des tiers sont inscrits dans le capital du fonds. Les dons et contributions sans restriction d'utilisation par des tiers sont affectés au capital de l'organisation.

Délimitation temporelle et matérielle

Les charges et les produits qui surviennent au cours d'une période donnée sont délimités et comptabilisés selon la période. D'un point de vue matériel, cela signifie que les dépenses qui servent à obtenir un certain produit sont prises en compte en fonction des produits générés. Les activités de collecte de fonds font exception à cette règle, car elles génèrent certes des produits, mais ne constituent pas une prestation envers les donateurs.

Actifs/passifs éventuels

La probabilité et le montant des créances/engagements éventuels sont appréciés à la date de clôture du bilan, évalués en conséquence et, le cas échéant, publiés dans l'annexe.

Personnes proches

Sont considérées comme des personnes proches (physiques ou morales), les personnes qui peuvent exercer directement ou indirectement une influence significative sur les décisions financières ou opérationnelles. Les organisations qui sont directement ou indirectement contrôlées par les mêmes personnes proches sont également considérées comme des personnes proches. En outre, les organisations avec lesquelles il existe une présence commune sur le marché sont considérées comme proches (associations affiliées, opérationnelles au niveau régional).

Changements dans la présentation des comptes

Les principes comptables ci-dessus ont été appliqués de manière constante, comme l'année précédente.

48 Commentaires sur les postes des comptes annuels (en CHF)

481 Actifs transitoires

	2023	2022
Actifs transitoires	58'894.15	40'556.47

Il s'agit d'avoirs à fin 2023, notamment des paiements anticipés de primes d'assurance, des prestations de la société informatique Tocco, de la location de bureaux pour le premier trimestre, ainsi que du produit des prestations en faveur de l'Aide Suisse contre le Sida de plus de 6'600 CHF.

482 Passifs transitoires

	2023	2022
Comptes de régularisation passifs envers des tiers	30'153.70	15'450.45
Comptes de régularisation passifs envers les postes régionaux	0.00	0.00
Comptes de régularisation passifs	30'153.70	15'450.45

Ce poste comprend les recettes à verser aux antennes régionales pour leurs activités en faveur de l'Aide Suisse contre le Sida, ainsi que les charges du comptable pour la clôture annuelle 2023.

483 Cotisations et dons des membres et des bénévoles

	2023	2022
Cotisations des membres des postes régionaux	261'917.00	243'604.00
Contributions volontaires des membres	0.00	0.00
Prestations bénévoles / comité directeur	7'000.00	7'000.00
Cotisations et dons des membres et des bénévoles	268'917.00	250'604.00

Les cotisations des postes régionaux s'élèvent à 4,0% de leurs charges de l'année précédente, sans changement depuis des années, et servent à financer les activités de l'association. Les charges ont augmenté après les années de pandémie en raison d'un effet de rattrapage. Par ailleurs, la prestation de quatre bénévoles qui conseillent l'association est indiquée. Ceux-ci effectuent des analyses de la situation informatique à la demande de l'association ou la soutiennent par des travaux de traduction.

484 Contributions de l'association aux postes régionaux

	2023	2022
Transferts aux postes régionaux pour les frais de fonctionnement	-50'000.40	-50'004.00
Transferts aux postes régionaux pour les coûts des projets	0.00	-105'166.00
Transferts aux postes régionaux es pour les frais de téléphonie	-26'621.25	-26'674.30
Transferts aux postes régionaux pour les coûts informatiques	-11'128.00	-21'938.65
Autres transferts aux postes régionaux	-4'950.00	-4'950.00

Projets stratégiques : Stratégie & développement organisationnel	-4'635.65	-56'916.90
Projets stratégiques : Développement de l'offre	-2'620.00	-28'166.25
Projets stratégiques : Communication	-158'847.30	-1'345.10
Campagnes stratégiques	0.00	-22'432.95
Autres dépenses campagnes / projets	0.00	0.00
Contributions versées et dépenses stratégiques	-258'802.60	-317'594.15

En ce qui concerne les contributions aux frais d'exploitation, il s'agit de la contribution accordée depuis de nombreuses années par la Fondation Ernst Göhner, qui est répartie de manière égale entre les 12 postes régionaux. En 2022, les indemnités pour le projet de renforcement des capacités Tél 143 lors de la dernière année de pandémie ont été comptabilisées dans le compte 'Transferts pour frais de projets' ; en 2023, ce projet n'a pas été poursuivi. A partir de 2022, le plan comptable a été différencié selon les contributions aux frais de téléphonie ou aux frais informatiques, car Swisscom ne paie plus ces prestations internes. A partir de cette année, il a été facturé à l'association pour elle-même et le sponsoring de 75 000 CHF a été versé sous forme de don en espèces.

Afin de renforcer les finances de l'association faîtière, il a été décidé d'adapter la "clé de répartition des moyens et des coûts" avec effet rétroactif au 1.1.23, avec pour conséquence que le don en espèces de Swisscom d'un montant de 75'000 CHF sera à l'avenir entièrement retenu par l'association. En 2023, l'association a donc payé les factures informatiques des bureaux régionaux jusqu'à fin juin 2023 et a demandé à Swisscom de les facturer directement à partir du milieu de l'année. Les frais de téléphonie 143 continueront d'être payés par l'association, car Swisscom demande un montant forfaitaire. Ces frais seront désormais facturés aux postes régionaux sur la base d'une extrapolation pour l'ensemble de l'année.

Toutes les recettes provenant de ces imputations de charges ont été comptabilisées sous 'Autres produits créances et prestations'. Il en résulte une plus grande transparence des coûts, car les connexions internet et les frais de téléphonie 143 sont imputés aux postes régionaux opérationnels et non à l'association faîtière. Les autres transferts comprennent l'indemnisation des prestations pour la hotline VIH, qui est gérée par 3 bureaux régionaux et pour laquelle l'association faîtière reçoit une part couvrir pour ses frais généraux.

En ce qui concerne les projets stratégiques, des comptes supplémentaires ont été introduits en 2023 en raison du nombre croissant de projets. Le développement de la stratégie 2025 relève de la 'Stratégie & développement organisationnel'. Le projet Tchatmonitoring des antennes régionales de Suisse alémanique a été comptabilisé sous 'Développement de l'offre' et clôturé au printemps 2023. Le compte 'Campagnes stratégiques' n'a été utilisé qu'en 2022, car une campagne en ligne sur la prévention du suicide a pu être menée grâce à l'aide financière de la Confédération. Le projet Rebranding/Nouveau site web, lancé à l'automne 2022, relève de la 'communication'. Un montant de 132 000 CHF avait été budgété pour ce projet. En raison de retards dans la partie rebranding et d'adaptations pour l'automatisation des feedbacks, des coûts supplémentaires ont été occasionnés pour 27 000 CHF.

485 Frais de personnel employés

	2023	2022
Salaires	-229'470.75	-265'231.25
Charges de sécurité sociale	-38'691.15	-43'053.80
Autres frais de personnel	-40'238.55	-14'240.40
Frais de personnel Employés	-308'400.45	-322'525.45

Les charges de personnel ont diminué en 2023 par rapport à l'année précédente, car la responsable de projet et la coordinatrice ont toutes deux démissionné à l'automne.

Les autres frais de personnel ont nettement augmenté, car les trois collaboratrices ont bénéficié d'une formation continue. En outre, le secrétariat de l'association faitière est géré par un mandat externe jusqu'à ce qu'il soit repourvu.

486 Frais d'administration

	2023	2022
Téléphonie, internet	-3'793.30	-3'600.90
Charges comptabilité	-11'403.25	-10'790.50
Autres frais administratifs	-4'531.08	-6'203.33
Frais administratifs	-19'727.63	-20'594.73

En 2022, la comptabilité a été externalisée auprès de la société Conterminus AG. Les charges de comptabilité et d'administration des salaires ont légèrement augmenté en 2023, car l'établissement des comptes annuels a également été confié à Conterminus SA en raison de la suppression de personnel. Les frais de téléphonie et d'internet sont liés à l'exploitation des installations de l'association faitière. Pour le reste des frais administratifs, diverses économies ont été réalisées.

487 Frais de publicité, de collecte de fonds et de relations publiques

	2023	2022
Matériel d'information	-18'092.65	-17'687.91
Promotions	0.00	-473.85
Présence en ligne et hors ligne	-5'368.68	-5'847.10
Études, analyses de données et de médias	-6'393.30	-3'484.11
Autres charges	-3'718.25	-260.75
Frais de publicité, de collecte de fonds, de relations publiques	-33'572.88	-27'753.72

En 2022, la brochure sur les testaments a dû être rééditée en raison de la révision du droit successoral suisse. Des flyers et des autocollants ont été développés pour le camp fédéral des scouts. En 2023, des mesures ont été anticipées pour la mise en œuvre du rebranding, afin qu'en 2024, les imprimés tels que les flyers et les rapports annuels puissent être publiés dans le nouveau Corporate Design.

488 Frais d'informatique et d'installations

	2023	2022
Support informatique	-11'189.40	-4'357.77
Applications spécialisées	-40'551.42	-27'620.40
Projets informatiques	-9'192.75	-22'710.60
Autres charges Informatique	-14'397.57	-15'548.71
Charges pour l'informatique et les installations	-75'331.14	-70'237.48

Depuis 2022, Swisscom facture les frais de support informatique effectifs de l'association. Ceux-ci ont nettement augmenté en 2023, car le bureau de l'association a eu besoin de plus de support. En ce qui concerne les projets informatiques, deux analyses techniques ont été effectuées avec Cross-IT comme partenaire afin de faire avancer le projet d'analyse de la situation informatique. Le reste des dépenses se répartit entre l'hébergement et les domaines, l'espace de stockage dans le cloud ainsi que les frais de licence.

489 Frais des organes

	2023	2022
Assemblée des délégué-es, conférence des directeur/trices de postes, groupes de travail	-46'715.10	-30'280.05
Indemnisation des organismes de certification	-4'787.25	-4'738.80
Autres charges organes, affiliations	-8'907.43	-19'457.47
Charges des organes	-60'409.78	-54'476.32

Afin d'encourager la collaboration, des traductions simultanées et des réunions supplémentaires des responsables de postes et des président-es ont été organisées à partir de 2022. Les charges sont plus élevées en 2023, car davantage de réunions des directions des postes et des président-es ont été organisées dans le cadre des projets stratégiques. Les autres charges comprennent les affiliations et les frais d'indemnisation de PWC pour les charges supplémentaires liées à la révision. Ces frais ont nettement diminué en 2023, car la révision était mieux préparée grâce à l'externalisation de la comptabilité.

490 Produits et charges extraordinaires

	2023	2022
Produits extraordinaires	0.00	4'101.81
Charges extraordinaires	-10'000.00	-172.81
Produits et charges extraordinaires	-10'000.00	3'929.00

Les produits extraordinaires comprennent un transfert de dons à la Main Tendue de Suisse centrale, reçu en 2022, comptabilisé dans les produits et non-régularisé.

Attribution des parts de charges selon la méthode Zewo :

Charges	Part de l'administration	Part de la collecte de fonds
Contributions versées et dépenses stratégiques	10% pour la fonction de coordination de l'association	10% pour les activités centrales de collecte de fonds
Charges de personnel	20% sur l'ensemble des postes ; estimation du pourcentage de postes pour les tâches administratives générales	4% sur l'ensemble des postes ; estimation du pourcentage de postes pour les activités de collecte de fonds
Charges matérielles	30% ; estimation sur la base des dépenses comprenant potentiellement des charges administratives	10% estimation sur la base des dépenses comprenant potentiellement des frais de collecte de fonds
RP / Publicité	-	100% part de la collecte de fonds

Si l'on répartit ces pourcentages sur les charges d'exploitation, la répartition se présente comme suit :

	2023		2022	
<i>Part des projets</i>	521'000.00	66,9%	663'000.00	71,8%
<i>Part de l'administration ((</i>	150'000.00	19,2%	155'000.00	16,8%
<i>Part de la collecte de fonds</i>	108'000.00	13,9%	105'000.00	11,4%

Charges de projet

Les prestations de notre organisation sont fournies par les postes régionaux. L'association nationale fait partie de l'organisation globale et fournit des prestations aux associations membres, notamment la coordination, les relations publiques, les projets stratégiques ainsi que la mise à disposition de plateformes techniques et de licences informatiques. C'est pourquoi les charges administratives et de collecte de fonds sont en général plus élevées pour l'association faîtière que pour une association opérationnelle, par rapport aux charges de projet.

En avril 2023, les projets 'Profils de compétences' et 'Options de financement de l'association faîtière' ont pu être achevés. Deux autres projets stratégiques, 'Concept national de formation' et 'Rebranding/Nouveau site web', ont été achevés en décembre 2023. En avril 2023, l'Assemblée des délégué-es a décidé de lancer deux nouveaux projets, 'Analyse de la situation TIC' et 'Développement de l'organisation' ; leurs mandats courent jusqu'en 2024.

Charges de personnel

Pour chaque collaboratrice, le pourcentage de poste consacré au travail de projet, à l'administration générale et à la collecte de fonds est déterminé individuellement et le salaire annuel correspondant est réparti sur cette base. Les charges sociales sont imputées au prorata.

Charges matérielles

Pour chacune des différentes composantes des charges, l'imputation se fait sur la base de la part estimée des charges totales dans les trois catégories suivantes : charges de projet, charges d'administration et charges de collecte de fonds.

492 Autres informations

Nombre de collaborateurs/trices

En 2023, l'association a employé en moyenne annuelle 1,98 équivalent temps plein (2,3 en 2022).

Prévoyance du personnel

Le personnel de l'association est assuré pour la prévoyance professionnelle par la fondation collective de Swiss Life, le contrat prévoyant une assurance complète. Au 31.12.2023, il y avait une dette envers l'institution de prévoyance de 0,00 CHF (année précédente : 3'313,15 CHF). En 2021, une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie a été conclue, elle est financée par l'employeur. Les deux assurances de prévoyance ont été résiliées pour fin 2023, car l'association est gérée jusqu'à nouvel ordre par un mandat externe.

Engagements à long terme résultant de contrats de location et de leasing assimilables à des contrats de vente

Il n'existe pas de contrats de location ou de leasing à long terme.

Transactions avec des parties liées

Il y a eu des transactions avec des personnes proches, notamment les cotisations des membres reçues par les postes régionaux pour un montant d'environ 262 000 CHF, ainsi que les dons, les contributions d'exploitation et les revenus de prestations de services transmis par l'association aux postes régionaux. Ces transactions sont effectuées aux conditions habituelles du marché.

Rapport de performance

Le rapport annuel rend compte de manière appropriée de la performance (efficacité) et de la rentabilité (efficience) de La Main Tendue.

493 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement majeur susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels 2023 n'est connu.